



LES TARIFS

DE L'HÔPITAL »

Pour toute question relative à votre facture, merci de vous adresser au bureau des admissions.

HOSPITALISATION

SPÉCIALITÉ	PRIX TTC / JOUR <i>en euros</i>	CODE DMT
Médecine UM gériatrie, addictologie, douleurs chroniques Hospitalisation ambulatoire	1 221,06 €	213
Médecine UM gériatrie, addictologie, douleurs chroniques Hospitalisation complète	1 530,59 €	210
Médecine autres UM - Hospitalisation ambulatoire	1 447,70 €	228
Médecine autres UM - Hospitalisation complète	1 609,41 €	216
Médecine - GHS intermédiaire	723,87 €	229
Chirurgie - Hospitalisation complète	1 948,23 €	234
Chirurgie - Hospitalisation ambulatoire	1 558,99 €	239
Hospitalisation Spécialités coûteuses	2 703,50 €	232
Hospitalisation Spécialités très coûteuses - REA	3 502,23 €	233
Séance chimiothérapie	1 58,11 €	256
Séance de protonthérapie	2 295,37 €	272
Séances Radiothérapie de Haute Précision : stéréotaxie, Irradiation corporelle totale, autres techniques spéciales, RCMI	1 219,51	274
Séance dialyse	1 395,50 €	265
Autres séances	1 480,03 €	275
Forfait journalier	20,00 €	

ACTES ET CONSULTATIONS EXTERNES

NATURE DE LA PRESTATION	PRIX TTC / JOUR <i>en euros</i>
Consultation médecin spécialiste	23,00 €
Majoration de coordination des soins consultation spé.	5,00 €
Consultation neurologue neuropsychiatre, psychiatre	39,00 €
Majoration de coordination des soins consultation neuro./psy	5,00 €
Consultation de cardiologie	47,73 €
Consultation pour avis ponctuel d'un spécialiste	55,00 €
Consultation pour avis ponctuel d'un neurologue, neuropsychiatre ou psychiatre	68,00 €
Consultation pour avis ponctuel d'un Professeur Université Praticien hospitalier (PU-PH)	69,00 €
Consultation simple patient non assuré sécurité sociale française	69,00 €
Consultation longue et complexe patient non assuré sécurité sociale française	207,00 €
Majoration pour les patient de 80 ans et +	5,00 €

Attention : des majorations pour dispensation de Molécules Onéreuses ou Dispositifs médicaux implantables peuvent s'appliquer + Ticket Modérateur Forfaitaire (actes lourds) = 24€/jour

CATÉGORIE DE SÉJOURS PSY

Hospitalisation complète de + de 18 ans	1 144,66 €	860
Hospitalisation partielle de + de 18 ans	853,11 €	861
Hospitalisation complète de - de 18 ans	1 335,63 €	862
Hospitalisation partielle de - de 18 ans	1 167,47 €	863
Centre de crise de + de 18 ans	1 414,61 €	864
Centre de crise de - de 18 ans	1 650,65 €	865

Modalité de prise en charge

Les patients affiliés à l'assurance maladie régime général sont pris en charge par la sécurité sociale française à hauteur de :

- 80% des frais d'hospitalisation
- 70% des frais liés aux consultations et actes externes (80% aux urgences).

Le reste à charge représente le « Ticket Modérateur ».

Il est pris en charge par le patient ou l'organisme complémentaire (mutuelle, assurance ..) auquel il est éventuellement affilié.

Des exonérations totales ou partielles du ticket modérateur sont prévues dans un certain nombre de cas (plus d'informations :

<http://www.ameli.fr/>)

2024 Les patients non affiliés à l'assurance maladie doivent payer l'intégralité des frais avant leur venue en hospitalisation ou en consultation, sur la base d'un devis qui sera établi.